Extrait du
Journal de Flers
du mercredi 9 octobre 1895

39e Année. (N° 29) Bureau à Flers, rue de Paris Mercredi 9 Octobre 1895

JOURNAL DE FLERS

ET DE

L'ARRONDISSEMENT DE DOMFRONT

PARAISSANT LE MERCREDI

Fondateurs : L. et A. FOLLOPPE. — Directeur : MITTRE-DESLANDELLES.

ABONNEMENTS
Pour la Ville..... 6 fr.
Orne, Calvados, Eure, Manche, Eure-et-Loir, Sarthe et la Mayenne ..... 7 fr.
Les autres départements..... 8 fr.

L'abonnement se paie d'avance et continue jusqu'à avis contraire. — Ecrire *franco*. On ne vend pas de numéro.
Ce Journal est désigné pour recevoir les Annonces judiciaires.

ANNONCES
Prix de la ligne..... 25 c.
Réclames..... 50 c.
Pas d'annonces au-dessous de 2 fr.
Les insertions sont reçues jusqu'au Lundi soir.

A NOS ABONNÉS

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la modification apportée dans la confection matérielle de notre journal.

A dater de ce jour, le **Journal de Flers** *qui ne comptait que cinq colonnes en comptera six.*

Cette modification nous a été inspirée par le désir de donner une plus grande extension aux nouvelles locales et régionales. Nous espérons que nos lecteurs apprécieront cette transformation.

REVUE DE LA SEMAINE

A LA COMMISSION DU BUDGET

En attendant la réunion des Chambres annoncée pour le 22 courant, à l'*Officiel*, la Commission du Budget s'est remise au travail et a consacré plusieurs séances à la discussion du budget de la guerre, dont le rapporteur est M. Cavaignac.

On peut dire que ce budget, aussi considérable par la grandeur des dépenses que par la grandeur des questions, a été approfondi dans ses détails par le rapporteur et les membres de la Commission.

M. le ministre de la guerre et M. Ribot, sont venus discuter avec la Commission sur plusieurs points de grande importance, tantôt reconnaissant que la Commission avait raison, tantôt au contraire lui résistant avec énergie.

Cet effort pour arriver à une lumière complète sur tout ce qui concerne le budget de la guerre et pour introduire les meilleures méthodes dans toutes les parties des services de la Défense nationale est de bon augure.

Certes, M. Cavaignac apporte dans l'étude de ces questions de finances une autorité incontestable et une étude sérieuse, mais nous pensons qu'il ne faut pas mêler toutes les questions si on tient à les résoudre.

Nous croyons que ce n'est point par voie budgétaire que les réformes de notre organisation militaire doivent être décidées, si toutefois des réformes sont reconnues nécessaires.

Le pays a toujours mis au premier rang des préoccupations l'organisation, à force et le bien-être de son armée, parce que de cette armée dépendent sa sécurité et son honneur. Il a accepté de grand cœur tous les sacrifices pour que l'œuvre de la Défense du territoire fût portée au maximum de son perfectionnement.

S'il y a des organisations vicieuses, des services défectueux, il faut les réformer certes; mais il faut examiner chacune de ces questions en elles mêmes et à part; il faut les résoudre à l'aide de lois spéciales et de rapports spéciaux, et non point par une discussion budgétaire et au nom de l'économie et tout simplement.

En un mot, il importe de traiter toutes les grandes affaires militaires, au point de vue de la Défense elle même et non pas au point de vue de l'argent, que la France est toujours prête à donner avec générosité, pourvu qu'il soit bien employé.

C'est là un principe essentiel qui ne saurait être observé avec trop de soin; c'est une question de méthode qui a la plus haute importance pour tout le développement des forces militaires du pays.

***

M. FÉLIX FAURE EN RUSSIE

La visite éventuelle de notre président au czar de toutes les Russies défraye les conversations des hautes sphères, et la presse russe l'envisage comme un fait des plus heureux et l'un des plus considérables de ce siècle.

A quelque point de vue que l'on se place, l'accueil réservé par les Russes paraît devoir dépasser celui que reçoivent ordinaire les souverains, lorsqu'ils échangent des visites de politesse.

Les journaux russes s'expliquent à ce sujet et invoquent entre autres, un argument qui nous paraît sans réplique :

Trois fois déjà, disent-ils, les tsars se sont rendus dans la capitale française : Pierre-le-Grand, Alexandre Ier et Alexandre II. Le premier et le troisième étaient les hôtes pacifiques de la France; le second y entrait en vainqueur, à titre de chef de la coalition européenne; mais si la France n'eut qu'à se louer des trois, Pierre-le-Grand offrit au regent de France une alliance politique et matrimoniale qui pouvait faire votre grandeur et la nôtre; la proposition fut repoussée. De même Alexandre II venait proposer à Napoléon III une entente politique qui vous eût épargné Sedan! Le coup de pistolet inepte de Berezowski perdit tout! Quant au tsar Alexandre Ier, tous les Français sachant leur histoire nationale sont là pour dire que seul il vous défendit, et victorieusement, en 1814 et 1815, contre les convoitises rapaces de Wellington et de Blücher.

Il est facile de comprendre tout l'effet que pourrait produire à Moscou la visite du président qui représente aujourd'hui l'Etat français. Cette démarche, de M. Félix Faure, sera non seulement utile : elle est indispensable; elle s'impose.

La présence de M. Félix Faure à la cérémonie du couronnement donnerait à cette fête un caractère absolument nouveau; ce serait le gage définitif de la féconde alliance qui éveille dans les cœurs des deux peuples tant d'espoirs!

Comme nos confrères russes, nous souhaitons de tout notre cœur que notre président donne à la nation russe, cette nouvelle preuve de fraternelle sympathie.

Le voyage de M. Félix Faure en Russie et sa rencontre avec le tsar Nicolas II formera le pendant de l'entrevue de 1807, entre Napoléon Ier et Alexandre Ier.

L'Histoire se répète et se complète. En 1807, après la bataille de Friedland, Alexandre envoyait à Napoléon le prince Lobanof Rostowski, chargé de pourparlers provisoires. Cet événement était suivi de la fameuse entrevue de Tilsitt et de la conclusion d'une alliance confirmée plus tard à Erfurt.

Aujourd'hui, en 1895, c'est-à-dire après un intervalle de quatre-vingt-huit années, la France reçoit chez elle un nouveau Lobanof Rostowski, ministre des affaires étrangères de Russie et son président se prépare à assister au couronnement du Tsar.

Voilà les points communs aux deux époques.

Mais il y a une différence entre l'alliance de 1807, qui était l'œuvre de deux souverains et l'alliance d'aujourd'hui qui a mûri lentement comme le fruit de sympathies et de tendances nationales!

La force de l'alliance actuelle ne réside-t-elle pas surtout dans ce fait qu'elle est née de la libre volonté des deux nations et que les gouvernements n'ont fait que la confirmer?

NOUVELLES & BRUITS

L'Élection Sénatoriale du Finistère

Inscrits : 1,320; votants : 1,337. — Suffrages exprimés : 1,330; majorité absolue : 666.

M. Rousseau, gouverneur général de l'Indo-Chine, républicain, 690 voix, élu.

M. Sonhigon, conservateur, 530 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Drouillard, républicain, décédé.

×

La prochaine Encyclique

S. S. Léon XIII mets à l'heure qui est, la dernière main au document pontifical annoncé sur les fêtes du 20 septembre. Ce sera notamment une réponse ferme et incisive au discours de M. Crispi. A l'encontre de quelques groupes catholiques romains, qui voient dans cette harangue une glorification de la Papauté, le pontife s'efforcera de montrer tout ce qu'il y a d'hypocrite et d'irrespectueux dans ces affirmations.

Il dira qu'en dépouillant la papauté de son rempart matériel, le gouvernement italien n'a pas affranchi, mais asservi la liberté du pontificat suprême. Il ajoutera que, malgré toutes les tactiques ou habiles ou hypocrites le pape continuera de revendiquer sans défaillance l'indépendance et la souveraineté.

Il conclurera en exprimant l'espoir et la certitude que l'heure de délivrance est près de sonner, comme elle a toujours sonné lorsque des pouvoirs envahisseurs avaient profané la cité sainte. Cette dernière partie historique sera très vive, très abondante et très complète.

×

Le Roi de Portugal

Le roi de Portugal est arrivé dans la matinée de samedi à Paris.

Le départ soin du roi du Portugal, en arrivant place Vendôme, et de faire part avec la famille du grand savant dont les obsèques avaient lieu samedi une lettre émue exprimant le regret de ne pouvoir assister à la cérémonie, son entrevue avec le président de la République qui n'aura pas encore eu lieu.

A dix heures, le roi don Carlos est sorti à pied avec le comte d'Arcenos pour faire une promenade sur les boulevards.

Il a déjeuné à l'Hôtel Bristol et il a reçu jusqu'à trois heures quelques hautes personnalités de la colonie portugaise.

Il a ensuite rendu au président de la République la visite officielle que celui-ci lui a rendu le 26 Novembre dernier.

Il a ensuite rendu au président de la République la visite officielle que celui-ci lui a rendu le 26 Novembre dernier. Quelques personnes, qui ont été informées de cette visite, ont pu constater que le roi don Carlos, qui est allé s'inscrire, vers cinq heures, à l'Hôtel Bristol.

×

Les Nouveaux Cardinaux

Il paraît que le Souverain Pontife créera ses cardinaux, dans le prochain Consistoire, LL. EE. Mgr Ferrata, nonce à Paris; Mgr Agliardi, nonce à Vienne; Mgr Cretonne, nonce à Madrid et Mgr Satolli, délégué apostolique aux Etats-Unis.

Ces différentes creations donneront lieu, bien entendu, à un mouvement très important dans le personnel des nonciatures.

Aujourd'hui que nous pouvons, dans le Consistoire dont nous venons de parler, préconiser les nouveaux archevêques de Toulouse et d'Auch, et les nouveaux évêques de Chartres et de Laval, dont la nomination sera faite avant peu.

×

La Lèpre en Europe

Un mal qu'on croyait pouvoir reléguer dans la nuit du moyen-âge, la lèpre, vient de faire sa réapparition en Europe. En Islande, on compte, actuellement, trois cents lépreux sur quatre-vingt mille habitants. Il faut espérer que les Islandais, et les Islandaises, qui sont en train de lutter contre le fléau, sauront le vaincre. Mais n'est-il pas au moins singulier qu'on lui ait déjà laissé prendre de telles proportions?

×

Le Cardinal Richard à Rome

Le cardinal Richard fait en ce moment ses préparatifs de départ pour Rome. Il quittera probablement Paris vers la fin de ce mois.

Il y a quelque temps déjà que le vénérable archevêque de Paris désirait accomplir une fois de plus ce pieux pèlerinage, mais l'état de sa santé ne le lui avait pas permis jusqu'à ce jour.

×

L'Augmentation de la Population

La population prussienne s'est augmentée, en quatre ans, d'un million cinq cent trente-six mille âmes.

La Prusse comptait, au 1 juillet dernier, trente et un millions quatre-vingt-quatre-cent-soixante mille deux cent neuf habitants. On peut calculer les résultats d'un accroissement annuel d'environ quatre cent mille unités.

Si la guerre ni l'émigration ne pourraient suffire à endiguer cette force torrentielle d'expansion, qui constitue pour l'Occident un danger supérieur, danger que l'Occident connaît déjà : c'est l'histoire d'il y a seize cents ans.

M. Magnier à la Conciergerie

M. Edmond Magnier, sénateur du Var, ex-directeur du journal *Décisionnel*, compromis dans l'affaire des Chemins de fer du Sud, qui s'était enfui, est venu mardi matin, à neuf heures un quart, se constituer prisonnier au bureau de M. Gachefert, chef de la sûreté, accompagné de son beau-frère, M. Robinson.

Nous lecteurs se rappellent que, le 18 septembre, un arrêt de la Cour de cassation avait rejeté et déclaré non recevable le pourvoi qu'avait formé M. Magnier contre l'arrêt qui le renvoyait devant la cour d'assises.

Depuis, était intervenue une ordonnance de M. de Bandeau, conseiller à la cour, qui faute de la comparution de ce dernier, le déclarait contumax et permettait de le juger comme tel dans le délai de dix jours, dans le cas où il ne se présenterait pas avant le délai fixé.

Le 22, l'ordonnance, rendue publique, et publiée devant la demeure du sénateur poursuivi, signalait le déchéance du prévenu.

M. Magnier a déjeuné dans les bureaux du service de la sûreté, servi par un restaurant du voisinage. Il a été mis ensuite à la disposition du procureur général et écroué à la Conciergerie.

×

Périlleuse expérience

On sait que l'aéronaute français L. Capazza devait faire ces jours-ci, à Bruxelles, au profit de la veuve de M. Toulet, une ascension dans les conditions, identiquement reproduites, de celle qui fut si désastreuse pour l'aéronaute belge, — sauf que Capazza devait armer son ballon du parachute dont il est l'inventeur.

L'expérience a eu lieu dans les conditions indiquées. A quatre heures un quart, le *Caliban* s'est élevé d'un bond à mille mètres, et aussitôt l'éclatement s'est produit.

La foule, accourue de toutes parts, suivait avec angoisse les péripéties de la descente, et s'est portée en masse à Laeken où semblait devoir s'abattre le parachute. C'est, en effet, à peu de distance du parc royal de Laeken, non loin du château, que Capazza prit terre.

Il serait difficile de décrire l'enthousiasme qui l'accueillit. Tout le monde se rendait compte de l'importance d'une expérience si concluante. Car il est désormais acquis, grâce à la courageuse initiative de notre compatriote, que la navigation aérienne n'est pas meurtrière, à la seule condition que les aéronautes prennent la précaution de pouvoir leur ballon du parachute Capazza.

LES OBSÈQUES DE M. PASTEUR

Les funérailles nationales faites dimanche par la France à l'illustre Pasteur ont été une inoubliable manifestation de reconnaissance envers l'homme à qui, plus qu'à tout autre, la vie qu'une seule préoccupation : le bien de l'humanité.

Aussi, dès sept heures du matin, une foule serrée se pressait-elle aux abords de l'Institut Pasteur.

A l'Institut Pasteur

La levée du corps, rue Dutot, a été faite à 10 heures par le clergé de l'église Saint-Lambert qui a conduit le corps à Notre-Dame en suivant l'itinéraire suivant : rue Dutot, boulevard Vaugirard, place du Maine, rue de Rennes, boulevard Saint-Germain, boulevard Saint-Michel pour aboutir au Parvis Notre-Dame.

Le Cortège

Le cortège précédant le corbillard se composait du général Gouverneur de Paris, son Etat-Major et la 1re division d'infanterie, les chars et porteurs de couronnes, la garde républicaine, les professeurs et des membres du personnel de l'Institut Pasteur.

La famille Pasteur suivait immédiatement le cercueil.

Après la famille, tous les corps constitués de l'Etat, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés, les ambassadeurs, les ministres, les cardinaux, le corps diplomatique, les bureaux du Sénat et de la Chambre des députés, le Sénat, la Chambre des députés, les amis de la famille :

Les officiers généraux, membres des conseils supérieurs de la guerre et de la marine; les généraux commandant les corps d'armée, le Conseil d'Etat, les généraux et grands-officiers de la Légion d'honneur, la Cour de cassation, la Cour des comptes, le Conseil supérieur de l'instruction publique, les membres de l'Institut, la Cour d'appel, les directeurs et sous-directeurs des ministères, les gouverneurs et sous-gouverneurs de la Banque de France et du Crédit Foncier, les délégués du Conseil supérieur des colonies, le clergé de Paris, les préfets de la Seine, les Conseils municipaux, les généraux, les maires et adjoints de Paris, l'Académie, les tribunaux, les grandes écoles, le barreau, la presse, etc.

Les Couronnes

Viennent ensuite, portées à bras, les couronnes du Jockey-Club, du Jockey-Club, de la préfecture de la Seine, de la préfecture de police, du Conseil municipal et du Conseil général de la Seine.

Puis six chars à deux chevaux portent d'autres couronnes, en quantité prodigieuse, parmi lesquelles on remarque :

Celles de l'Institut Pasteur « à son chef »; branche de laurier d'argent et palme de vermeil; du duc d'Orléans; du laboratoire de pathologie expérimentale de la Faculté de Paris, en argent; des étudiants alsaciens-lorrains de Strasbourg, du « Berliner medicinische Gesellschaft, ihrem grossen ehrenmitglied Louis Pasteur », en fleurs naturelles; de l'Institut expérimental de Saint-Pétersbourg, en argent; de l'Ecole normale supérieure, de l'Ecole d'Alfort; de l'Association des journalistes parisiens; de l'Université de Liége, de la ville d'Alais, du pavillon Pasteur à l'hôpital Cochin, de la Pompoméière, de la Faculté de médecine de Toulouse, de la ville de Dôle, du duc de Luynes, des filatures des Cévennes, des distillateurs de France, de la ville de Rueil, des villes d'Arbois et de Dôle, celles-ci tout en raisins; de l'Ecole des Beaux-Arts, de l'Association des lames françaises, de l'Université d'Utrecht, du service de la diphtérie à l'hôpital des Enfants-Malades, etc., etc.

Derrière les chars viennent encore trois couronnes sur des civières; la première, en fleurs naturelles, porte cette inscription : « A Louis Pasteur, le roi de Portugal »; la seconde, en immortelles, est offerte par l'Ecole polytechnique et accompagnée d'une délégation d'élèves en uniforme; la troisième, en œillets et feuillages, porte l'inscription suivante : « A Pasteur, le Gouvernement de la République ».

Pendant que le cortège se déroule, le Président de la République se rend à Notre-Dame pour assister à l'absoute et arrive à l'église à huit heures. Il est reçu à la grille par M. l'archiprêtre Pousset, le clergé et par MM. l'Philippe Crozier et Mollard, et est conduit à la place qui lui est réservée. A ses côtés, se rangent les officiers de la maison militaire.

Peu après arrivent le prince Nicolas de Grèce et le grand duc Constantin de Russie, tous deux en grand uniforme; des sièges leur ont été réservés un peu en arrière de M. Félix Faure.

Sur les sièges destinés au corps diplomatique, prennent place Mgr Ferrata, nonce apostolique; le baron de Mœrenheim, ambassadeur de Russe; le prince Lobanof, ministre des affaires étrangères de Russie; le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie, le Sultan, ambassadeur de Mr. Munster, ambassadeur d'Allemagne.

La cérémonie commence aussitôt et est terminée vers 1 heure, les porteurs reprennent le cercueil et le portent sur un cenotaphe levé au milieu de la place du Parvis.

M. Poincaré prononce au nom du Gouvernement un admirable discours que nous ne pouvons reproduire vu sa longueur.

Aussitôt après la grandiose cérémonie, dont nous rendons compte, le cercueil a été porté dans le caveau provisoire.

La famille et les principaux collaborateurs de M. Pasteur ont seuls assisté à cette dernière partie de la cérémonie. Le curé de Notre-Dame a béni une dernière fois le corps avant que le caveau fût refermé.

Au dehors, la foule a continué à stationner. Les portes de l'église sont fermées et personne ne peut y pénétrer.

Le testament de Pasteur

Après les obsèques de Pasteur, la famille a communiqué le testament écrit de la main de l'illustre savant. En voici le texte :

« Ceci est mon testament.

« Je laisse ma femme tout ce que la loi me permet de lui laisser.

« Puissent mes enfants ne jamais s'écarter de la loi du devoir et garder toujours pour leur mère la tendresse qu'elle mérite !

« L. PASTEUR.

« Paris, ce 29 mars 1877.

« Arbois, ce 25 août 1880. »

LA RECONNAISSANCE D'UN PEUPLE

La France a fait à Pasteur d'inoubliables funérailles. Ce ne sont ni les splendeurs de la mise en scène, ni l'éclat d'un brillant cortège officiel qui resteront dans nos souvenirs, mais cette émotion poignante qui semblait étreindre tous ceux qui rendaient un dernier devoir à l'illustre bienfaiteur de l'humanité, soit en l'accompagnant à sa dernière demeure, soit en se découvrant au passage de son cercueil.

Toutes les nationalités du monde étaient représentées à cette cérémonie. Le Président de la République lui-même, ayant à ses côtés deux princes, le grand-duc Constantin et le prince royal de Grèce, avait tenu à apporter l'hommage de son admiration à cet illustre savant qui a révolutionné la science et apporté tant de soulagement à l'humanité.

Par la force seule de son génie, par la persistance de son labeur acharné, Pasteur a forcé toutes les admirations sans distinction de nuances politiques, scientifiques ou sociales; voilà pourquoi les enfants du peuple comme les grands de la terre ont défilé, émus, devant sa dépouille mortelle, voilà pourquoi son nom vivra immortalisé dans les générations futures à égal, et au-dessus peut être de tous ceux qui sont entrés dans l'immortalité.

PATRONS ET OUVRIERS

La question des rapports entre patrons et ouvriers est si délicate et est malheureusement devenue, depuis quelque temps, si irritante, qu'il ne faut pas manquer de signaler les études auxquelles elle donne lieu. Il y a en effet dans la presse, sur cette nature de questions, comme une vaste enquête ouverte et, du rapprochement des remarques faites on des solutions proposées peuvent surgir des indications fructueuses. A ce titre, nous voulons signaler l'étude qu'a publiée, dans le *Télégramme*, M. Bernard Lavergne. L'honorable sénateur s'est placé successivement au point de vue de l'ouvrier et au point de vue du patron, s'efforçant de déterminer les droits de chacun et posant comme absolu ce principe excellent : que la liberté doit être égale et entière pour les uns comme pour les autres.

A l'ouvrier, cet avantage a été donné qu'il peut provoquer, parmi ses camarades, une entente pour la suspension du travail. Il n'y aurait rien à dire si la politique n'inventait des conditions hâchausses et si les grèves n'entraînent parfois accompagnées de violences exercées contre les ouvriers qui se refusent à y prendre part. M. Bernard Lavergne estime, avec raison, que de tous les abus propres à nuire par l'exercice du droit de grève, aucun n'est plus déplorable que celui là :

C'est, d'abord, le vol de la liberté du travail, vol que rien, entendez-vous, rien ne saurait justifier. C'est ensuite le droit de vivre et de nourrir sa famille que l'on prétend ainsi supprimer à un homme qui n'a que ses bras pour remplir ce premier des devoirs. La solidarité qu'on invoque ici en faveur d'un abus ne peut être mise en balance avec cette réalité bien *réelle* : l'existence même de ses enfants. Les invocations à la solidarité, que font entendre certains politiciens en ces occasions, n'ont d'autre but que de préparer l'obéissance passive des travailleurs à la main de leur veuve de la guerre sociale qu'ils préparent.

La loi de 1881, sur les syndicats, a entraîné aussi bien des conséquences regrettables, mais la principale cause des abus est ici moins dans la loi que dans sa non-application des ses débuts. Le Gouvernement encourt, de ce chef, une lourde responsabilité.

La loi de 1884 exige le dépôt, entre les mains du Gouvernement, des statuts du Syndicat, du nom et du domicile de ses membres : par suite, elle contraignait les Syndicats déjà formés à se conformer à ses prescriptions. Or, ceux-ci étaient nombreux et beaucoup d'entre eux, sous prétexte d'intérêts professionnels, étaient de véritables Comités politiques.

Les Ministres qui se sont succédé le savaient et aucun d'eux n'a fait son devoir qui était de dissoudre immédiatement les Syndicats irréguliers s'ils refusaient de se conformer à la loi. Ils n'ont pas osé, et c'est ainsi que, les uns par faiblesse, d'autres par quelque chose de plus que la faiblesse : par une sorte de complicité inconsciente, ils ont laissé les choses arriver à ce point où nous voyons aujourd'hui des fédérations de tous les métiers discuter sur la grève générale, sur l'arrêt des transports et l'empêchement de la mobilisation, c'est-à-dire la guerre livrée.

Certaine Syndicats non reconnus vont aujourd'hui se réclamer de la Commune et a proclamer la révolution sociale comme

---

FEUILLETON DU *JOURNAL DE FLERS* 31

L'HOTELLERIE SANGLANTE

Par Paul MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

XV

L'ÉPREUVE

Sébastien montre sur son front la place — meurtrie et bleue — où l'avait frappé la crosse du pistolet de Gaston des Armoises.

— A preuve que je porte la signature d'un des derniers *clients* que nous avons *réglés*...

La grande fille, dont la colère croissait continua :

— A peine bâclons-nous une affaire, que tout ce qu'elle rapporte s'engouffre dans vos poches. Escamote, cache, enfouis, disparu! Si vu, si connu, je l'embrouille! A quoi nous sert de travailler, de ruser, de tromper le monde, d'esquiver la justice et de brûler la guillotine! Nous ne profitons de rien. Nous trimons comme des mercenaires. Nous sommes vos associés, et vous nous traitez comme des domestiques, nous sommes des hommes — car ce n'est pas seulement l'habit qui fait le mâle — et vous nous menez comme des marmots. Restez, si bon vous semble, à couvrir le magot jusqu'à ce que les gendarmes viennent vous cueillir dessus; nous, nous voulons démêler, jouer des coudes dans un autre air, jouir des plaisirs de la vie, faire danser le branle aux ecus... L'héritage du père, les cinquante mille livres du cé-devant, les dix-huit cent livres du colporteur, sans compter le résultat des opérations précédentes! Où tout cela a-t-il passé? Voyons, répondez, accusez! On n'a pas l'intention de vous fruster de votre part; mais il nous faut la nôtre — ou le diable!...

Les jumeaux approuvaient de l'attitude et du geste. Leur âme unie bouguait pas. Agnès Chassard garait le silence. Marianne s'exaspérait en parlant.

— Tenez, la mère, gronda-t-elle, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne pas vous obstiner à confisquer plus longtemps ce qui nous appartient. Certes nous sommes des enfants très soumis, très respectueux et très tendres; mais songez que vous nous avez appris à ne pas faire plus de cas de l'existence d'un chrétien que de celle d'un lapin ou d'un poulet qu'on saigne.

Pas un muscle ne remua du masque de la veuve. Elle demeurait assise, les bras croisés sur gros chêne Turc, qui sommeillait sous la table. Le molosse poussa un grognement.

Oh! ricana la virago, ne dérangez pas Turc : il ne nous fait plus peur.

Elle ajouta, en échangeant un regard avec ses frères :

— Il ne nous mangera pas tous les trois, et on ne craint pas pour ce soir, de réveiller les voisins.

Elle était déjà debout, et ses doigts se crispaient sur le manche du long couteau à découper.

François et Sébastien s'étaient levés comme elle.

Joseph persistait à ne prendre aucune part au débat, qui menaçait de se vider d'une façon sanglante.

Et au-dessus de ce drame de famille un ciel d'été suspendait aux profondeurs de son azur des milliers d'étoiles qui brillaient à travers la voûte de feuillage des arbres fruitiers mouchetés de cerises vermeilles et de prunes, de poires, de pommes en train de mûrir.

Agnès Chassard n'avait cependant rien perdu de sa sérénité et de sa raideur. Ses traits restaient si complètement immobiles, que vous eussiez dit un visage taillé dans le marbre. Ses yeux demeurés fixes sur Marianne et sur les deux jumeaux; mais ils n'exprimaient rien — pas même l'ombre d'une inquiétude.

— Mes enfants, chacun son goût, prononça-t-elle d'un ton tranchant. Le vôtre est de changer les sous contrefaits, moi, je les fourre dans un trou. Où est ce trou! C'est mon affaire. Retournez la baraque de la cave au grenier, et le jardin, et le verger, vous ne trouverez pas plus ma cachette que vous n'avez trouvé ce bambin, qui vous donne tant de tintoin, — à toi François, et à toi Sébastien, — que vous en avez oublié, depuis quelques jours, de vous disputer à propos de la belle Denise... Oh! mais n'ayez aucun souci; je réponds du contenu exact; ce n'est pas moi qui l'entamerai pour des colifichets ou des bamboches, — et je n'essaye pas l'emporter au cimetière.

Seulement, réfléchissez, à votre tour que, s'il m'arrivait un malheur, — aujourd'hui, demain ou plus tard, — comme vous ignorez absolument l'endroit où j'ai serré mes pauvres économies, il vous serait assez difficile de vous les partager et de les fricasser ensuite à la sauce de vos fantaisies. Ma fille Marianne qui raisonne comme un homme de loi l'a dit justement tout à l'heure; je représente une somme. Ce n'est pas le Pérou, tant s'en faut. Quand on est jeune, on met, comme cela, des lunettes qui vous font des verres grossissants qui font rogarder ce qu'on désire. Mais, enfin, lorsque j'aurai rejoint mon défunt, votre bravo père, il vous reviendra à chacun, quelque chose pas mourir de faim, si toutefois vous êtes sages.

Pour l'instant, je n'ai pas besoin de Turc — une bonne bête qui vous mordrait un étranger comme un matou quiconque aurait ici de mauvaises intentions. Mon secret me garde et me défend. Je vaux de l'argent. Cela conserve.

Vous avez trop de jugement pour ne pas comprendre, que tout ce dessus, vous essayes, vous achevons de souper et allons nous coucher. Vous m'avez fait parler longtemps; ça n'est pas dans mes habitudes, et j'ai envie de me reposer.

.....

Marianne et ses deux frères avaient repris leur place — vaincus par la logique du discours d'agnès Chassard. On achevait de souper en silence. Tout à coup la grande fille apostrophe Joseph.

— Qu'est-ce que t'a dis ça, toi, sournois? L'aîné des Arnould allongea le cou du côté de la maison. Il écouta un pas qui allait se rapprochant. Puis, déposant sur son assiette l'os du jambonneau qu'il rongeait, blanc et poli comme de l'ivoire :

— Je dis que voici la Benjamine. Ouvres l'œil et l'oreille. Vous alez savoir où est passé le compagnon du colporteur.

Ceci fut lance raide et sec.

Florence revenait, en effet, du pavillon du garde, d'où nous l'avons vu s'esquiver à l'arrivée de Philippe Hallier.

Après avoir traversé — tout étonnée de n'y rencontrer personne — le rez-de-chaussée du *Coq-en-Pâte*, ainsi que la cour et le jardin qui faisaient suite, elle se préparait à entrer de ce dernier dans le verger, grand, soudain, elle s'était arrêtée toute à coup pâlissante.

— Hé! dépêche-toi, la mignonnette! lui cria la frère aîné, dans le joyeux humeur. Nous sommes à la *fraîche* — par ici — sous les arbres.

La fillette fit un mouvement pour obéir à cet appel. Mais son corps se raidit contre sa volonté. Une idée la cloua au sol. Et sa pieuse imagination lui fit une invincibilement à la place où elle était parvenue, — près du petit mur à hauteur d'appui qui séparait le jardin du verger.

Joseph cependant, continua :

— Avance donc, voyons! Est-ce que tu as la berlue? Nous avons déjà commencé. On est en train de ne pas l'attendre...

La fillette fit signe qu'elle ne pouvait pas. Joseph se leva et vint à elle :

— Eh bien! qu'est-ce que c'est que ça, ma mie... Tu aurais trop couru pour revenir des Armoises. Allons, soyons courageuse on va t'aider...

Il la prit par le bras et fit mine de la contribuer. Mais elle, se dégageant d'un geste plein d'horreur :

— Laissez-moi! Ne me touchez pas! Vous me faites mal!

Tout l'effroi que peut éprouver une créature humaine était sur son visage. Son interlocuteur n'eut pas l'aird d'avoir entendu :

— A la soupe! morbleu! à la soupe! pourquoi ne t'avais rendue?

Il ajouta, en riant d'un gros rire :

— Est-ce qu'il va falloir que je te porte à table?

Il tl essaya de l'entourer de ses bras. Florence se rejeta violemment en arrière. Ses mains lentes repoussèrent avec énergie l'étreinte du frère aîné. Des phrases entrecoupées sortirent de sa bouche qu'un tic douloureux contractait :

— Je ne veux pas, non. Je ne veux pas!... J'ai peur!... J'ai peur des morts qui sont là-bas, sous terre!

Puis, subitement, avec une voix et un regard d'une résolution que, jusqu'alors, on n'eût point soupçonnée :

— Encore une fois, laissez-moi! Je ne veux pas! Me comprenez-vous? *Je ne veux pas!*...

Joseph avait un masque d'étonnement naïf :

— A ton aise, ma poule à ton vise!... On ne force personne, Dieu merci... Sans doute tu auras fait la fricassée au pavillon du garde avec la petite mère...

— Oui... vous avez raison... Je n'ai pas faim...

— Que ne le disais-tu tout de suite! Ne te gêne pas, mon enfant... Si tu n'as pas envie de souper, tu peux aller te mettre au lit.

Il s'avança pour l'embrasser. Mais elle se recula vivement. L'aîné des Arnould ne parvenait pas remarquer l'expression de dégoût avec laquelle elle se dérobait à cette caresse, et se frottant le menton de la paume de la main :

— Voilà, fit-il avec bonhomie; quand on ne sait pas la barbe tous les jours, on effarouche les demoiselles. Ce sera pour une autre fois, quand je me serais rasé le matin...

Florence s'éloigna par le jardin...

Joseph attendit qu'elle fût à quelque distance. Ensuite, avec une négligence apparente.

— Hé! Bichette, tu ne nous apprends pas ce qu'il y a de nouveau aux Armoises...

La suite au prochain numéro.